



**CR n°1 – Comité Technique Agricole
PAT OURSBELILLE 2015-2016
Mercredi 29 AVRIL 2015 à 14h30**

Organismes	Noms	Présents	Excusés	Diffusion
S.I.A.E.P. T.N.	Lavigne Jean Luc	X		X
S.I.A.E.P. T.N.	Combescot Jean François	X		X
S.I.A.E.P. T.N.	Labarrere Alain	X		X
Territori	Saint Girons Franc	X		X
A.E.A.G.	Junca Bourie Jean	X		X
C.A. 65	Dauriac Fabien	X		X
D.D.T. 65	Litch Benoit		X	X
C.A. 65	Droguet Christèle	X		X
A.Z.U.P.	Rigou Laurent	X		X
M.N.E. 65	Pelosse Karine	X		X
Ets CAZAUX	Délas Robert	X		X
Ets EURALIS	Theulé Laurent			X
EARL DES 3 J	Verges Jean Marc	X		X
GAEC DE L'ECHEZ	Monica Jean Dominique	X		X
EARL FORTUNA	Fortuna Jean Pierre	X		X
EARL BELIN	Belin Francis	X		X
EARL DUFFAU	Duffau Pascal	X		X
SAUBION	Saubion Marc		X	X
SALLES	Salles Gilles	X		X
SCEA LAPORTE	Laporte Syvie	X		X
GAEC DE LA MONTJOIE	Clavé Jean Pierre	X		X
SENSEVER	Sensever Lucien	X		X



1- Accueil et Introduction:

Jean Luc LAVIGNE, président du « PAT OURSBELILLE » après avoir accueilli les participants a souhaité symboliquement mettre en place ce comité technique et a félicité les membres d'avoir accepté de participer, d'échanger et de réfléchir à la mise en place d'actions agricoles pour lutter contre les pollutions diffuses et donc de réduire la présence des nitrates dans l'eau distribuée aux abonnés du SIAEP de TN. Il a précisé, qu'il y aura trois autres comités avant la fin d'année (un en juillet, un en septembre et un en décembre), que la présence de l'agence n'était qu'à titre exceptionnelle et que le Maître d'Ouvrage a décidé de faire participer les 10 agriculteurs les plus impactés dans l'A.A.C. (95 % de la S.A.U.). Pour les 9 autres ils seront informés par courrier de la tenue de ce comité et les comptes rendus leurs seront diffusés. Le président a souhaité que ce travail débouche sur des actions ambitieuses et de grandes envergures. Elles devront se concrétiser par des signatures de chartes de bonnes pratiques.

2- Actions menées depuis novembre 2014:

Jean Luc LAVIGNE a précisé que le Syndicat a lancé un marché pour l'assister dans l'élaboration d'un DCE du volet transversal et assurer le volet animation du PAT. C'est le bureau d'étude TERRITORI de Bazet qui a été retenu. Aussi, il demande à M. Saint Girons (territori) de présenter l'ensemble des actions menées depuis novembre 2014 à savoir:

- Rencontres avec différents acteurs institutionnels (AEAG, DDT...) et locaux (GAB 65, MNE 65, FNE 65, les agriculteurs de la zone de l'AAC)...., mais aussi avec d'autres acteurs (élus et techniciens) animateurs de PAT dans les Pyrénées Atlantiques et le Gers. (Toutes ces rencontres pour s'informer, échanger, prendre des connaissances, savoir si des réussites ailleurs, pour bâtir un cahier des charges pour nouveau PAT (volet transversal) qui soit global et non stigmatisant).
- Participation à de comités techniques pour l'organisation de journées sur les problématiques trame verte, trame bleue et ouverture sur l'extérieur du PAT, discussion avec la région, etc.
- Lancement, analyse, négociation et notification d'un marché sur le volet « transversal » du PAT. Le consortium CA65 – ASUP et MNE a été retenu et en suivant montage du dossier du PAT 2015-2016.
- Rencontres avec les agriculteurs de l'AAC et création avec eux et le SIAEP du comité technique agricole : instance de discussions, d'échanges et de réflexions sur des objectifs communs.

3- Actions engagées par le SIAEP de TN:

Le Président informe le comité que le syndicat s'est engagé dans des actions liées au PAT à savoir:

- mise en place d'une interconnexion avec le syndicat du Nord Est de Pau pour la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable, tant sur le volet quantitatif que qualitatif

(dilution)

- mise en place d'un mesureur de nitrates en continu de l'eau brute.
- mais aussi, accord sur la signature d'une convention tripartite d'engagement de bonne pratique avec les agriculteurs et les Organismes Économiques.
- informer sur les résultats de l'étude de la connaissance de la nappe lancée par l'état, les résultats via le site internet du PAT du suivi en continu des nitrates, etc...

4- Actions « Transversales »:

Après avoir précisé ces différents points et répondu à quelques questions sur les reliquats azotés, Jean Luc LAVIGNE a donné la parole au consortium « Chambre d'Agriculture 65, ASUP et MNE » pour présenter les actions (retenues par le syndicat) qu'ils allaient mener auprès et avec les agriculteurs tout en faisant remarquer que celles-ci s'inscrivent toujours dans la volonté de reconquérir ou préserver la qualité des eaux.

Ainsi, il a notamment été présenté les actions menées pour le suivi individualisé des agriculteurs, couvert végétal, changement de pratique(CA65), actions qui portent leurs fruits sur les relevés de nitrates du puits en 2014-2015, l'étude pédologique (ASUP) pour aider les agriculteurs sur la connaissance des sols et sur de futures actions et les actions (dans le PPR) autour de la haie et de l'arbre champêtres (MNE).

Ces différentes présentations ont donné lieu à de nombreux échanges sur la minéralisation des sols, sur l'importance de bien connaître son sol et ont surtout permis à tous de réfléchir dans le but commun de préserver la qualité des eaux, même si des doutes subsistent sur le périmètre de l'AAC.

Suite à ces échanges, le Président du PAT a tenu à rentrer dans le vif du sujet des actions à grandes échelles à mener sur le périmètre de l'AAC, avec obligations de résultats, et des discussions ont alors été menées autour des points suivants :

- Pour l'année 2015, en lien avec le maïs, mise en place généralisé d'un couvert sur les 300 ha de SAU. Plusieurs possibilités ont été évoquées : un semis direct du couvert après récolte, une implantation à l'hélicoptère avant récolte et une implantation après récolte, etc....

De nombreuses questions ont alors émergées sur les coûts, les dates d'implantation, les facilités d'implantation, les résultats, etc.... Fabien DAURIAC a amené des réponses sur des expérimentations menées à Azereix, Jean JUNCA a parlé de compromis pour l'installation des couverts. Un cahier des charges pour cette installation va être rédigée par la CA 65 sur demande de Jean Luc Lavigne afin d'être rediscuté et signé avec la charte d'engagement tripartite lors du prochain comité technique agricole de juillet.

- Pour 2016, il a été discuté des rotations culturales généralisées pour mise en place d'une nouvelle culture (type soja ou tournesol selon les qualités de sol) sur l'ensemble de la zone. Des questions ont alors émergé sur les cailloux, l'IFT, les produits phyto, etc.... Sur les deux points couverts et rotations, le travail mené par Mr RIGOU avec la Chambre d'Agriculture 65 doit amener des réponses aux questionnements des uns et des autres et lever toute ambiguïté.

- Pour avoir un accord de tous les agriculteurs sur ces deux points, il faudra trouver un accord sur les aspects financiers, ce que Jean Luc LAVIGNE a aussi souligné pour le syndicat qui peut aider sur un an à titre expérimental une action de grande ampleur pour la qualité de l'eau, de même que l'AEAG, mais avec des contreparties et des compromis de tous.

Tout au long des discussions tous les chargés d'actions du PAT ont tenu à répondre aux questions des agriculteurs en précisant la nature et les attentes des futures actions à mener pour le bon fonctionnement de la nappe phréatique et pour la sauvegarde de sa qualité.

Le Président a conclu qu'il n'était pas uniquement demandés aux agriculteurs des efforts et que ces deux années allaient être les années de l'action et de la mise en place à grandes échelles d'innovations.

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, le Président a levé la séance à 16h30 et donné rendez-vous aux membres de la commission en juillet.
